

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Ordo des fidèles. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Les Quarante Heures à la cathédrale. — VII Trois portraits. — VIII Société d'une messe. — IX Retraite-cardotale mensuelle. — X Nouvelles religieuses. — XI Aux prières. — XII Les enfants catholiques en Pologne.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 16 décembre

S. Thomas, Quatre-Temps et antiennes de l'Avent ; dans le diocèse de Montréal, collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 23 décembre

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de Saint-Thomas (Lefebvre).
DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-Thomas (Pierre-ville).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Lazare.

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité du titulaire de Saint-Thomas.

Mardi, le 25 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de l'Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Ville Saint-Louis).
J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 16 décembre

Messe du 3e dim. de l'Avent, *semi-double privil.* ; mém. de S. Eusèbe de Verceil, 3e or. *Deus, qui de beatæ* ; préf. de la Trinité. — Aux vêpres, mém. de S. Eusèbe

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI,	12	DÉCEMBRE	— Eglise des Jésuites, rue Bleury.
VENDREDI,	14	"	— La Trappe, Oka.
DIMANCHE,	16	"	— Sainte-Hélène.
MARDI	18	"	— Juvénat de Terrebonne.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 21 novembre 1906.



ES derniers jours qui nous séparent de l'application de la fameuse loi antichrétienne marquent une évolution particulière de la part de M. Briand. On sait que ce ministre avait fait des associations cultuelles le pivot de sa loi. Le pape en ayant refusé la constitution, M. Briand, qui d'abord les voulait obligatoires, les a laissées officiellement libres ; mais toutefois, comme sa loi ne peut subsister qu'avec des cultuelles, si celles-ci n'existent point, au moins en apparence, sa loi fait naufrage et sa grande conception échoue misérablement. Voulant donc des cultuelles à tout prix, en ayant absolument besoin, il voit dans toute association de prêtre et de fidèles des cultuelles et leur offre la dévolution des biens. De ce pas, si M. Briand savait que quinze fidèles se sont unis pour secourir les pauvres catholiques, ou donner de l'argent aux religieuses expulsées, il leur enverrait un agent qui les déclarerait réunis en cultuelle et leur offrirait la dévolution d'une église ou d'une cathédrale.

— Cette démarche du ministre des Cultes est grosse de périls. Il est clair qu'on ne se laissera point prendre à ses appellations fantaisistes, l'association du cardinal de Bordeaux restera toujours ce qu'elle est d'après ses statuts, et toute l'habileté du ministre ne suffira pas, même après avis du Conseil d'Etat, pour la transformer en cultuelle. Appeler carpe un lapin ne change nullement la nature de la bête ; mais cette tendance est excessivement dangereuse car elle ne tendrait à rien moins qu'à écarter tout catholique du bénéfice de la loi générale d'association de 1901, et par conséquent à lui enlever une des libertés les plus importantes, celle de s'associer librement sous la sauvegarde du droit commun. C'est bien l'intention manifestée par M. Briand ; ou la cultuelle ou pas d'association, pour les catholiques. Et voilà la loi qu'on dit libérale.

— Parmi les questions soumises par les évêques de France, qui sont en ce moment nombreux à Rome, j'en relève deux principales.

La première est : si l'évêque chassé de son palais épiscopal peut

néanmoins le louer du gouvernement ou du département. Là il n'y a d'autre difficulté que celle du prix que le prélat pourra y mettre. Les charges nouvelles qui vont peser sur ses épaules, et le besoin de pourvoir à la nourriture de ses prêtres l'empêcheront dans la plupart des cas de louer un immeuble qui grèverait lourdement les finances de son diocèse. Comme leurs prêtres, les évêques vont devenir relativement pauvres. Ils devront, dans une certaine mesure, partager les souffrances et les privations de leur clergé, et cette nécessité leur dictera leur conduite. La question de location des évêchés n'est pas une question de licéité, mais d'opportunité et de moyens financiers.

Une seconde question est relative aux associations qu'à l'exemple du cardinal Lecot font ou feront prêtres et fidèles, non pour pourvoir au besoin du culte, mais pour s'occuper de telle œuvre déterminée qui n'est pas cultuelle, comme serait le traitement du clergé. Bien que le principe soit clair, Rome se réserve d'examiner un par un tous les cas qui se présenteraient. Le pape ne veut pas que prêtres et fidèles entrent dans une cultuelle quelconque ; elles sont et restent condamnées. Il ne veut pas que l'on tourne la loi, que l'on obtiennent par des voies détournées ce que l'on ne peut avoir directement. Le reproche que M. Briand a voulu lui lancer en pleine Chambre n'est point mérité, ce n'est qu'une calomnie de plus. C'est en se basant sur ce point de vue que l'association dont Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, a eu l'initiative pour sauver les petits séminaires qui appartenaient à l'archevêque n'aura aucune chance d'être approuvée par le Souverain-Pontife. Il s'agit là d'une association qui, si elle n'est point cultuelle par la fin ultime qu'elle se propose, l'est pas sa fin immédiate, qui est de recevoir la dévolution de biens ecclésiastiques.

— La question des chapitres collégiaux et cathédraux fournit souvent de la matière à la Congrégation des Rites. Tout d'abord les évêques n'eurent autour d'eux que des chanoines titulaires, résidentiels, qui formaient leur conseil ordinaire et dont le Concile de Trente a fait un organe nécessaire de l'administration épiscopale. Il serait bien difficile de fixer l'époque des chanoines honoraires. Ils furent précédés certainement par les chanoines héréditaires ou laïques, qui tout en restant séculiers, avaient cependant, de par le droit, la coutume et les services rendus, le privilège de faire part

d'un chapitre et d'en porter les insignes. Les rois de France par exemple étaient chanoines de Saint-Hilaire de Poitiers, d'Angers, de Chalons, de Tours et autres lieux. L'empereur d'Allemagne était chanoine d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Pierre de Rome. En cette qualité il en recevait solennellement les insignes à son couronnement qui, d'après la tradition, devait se faire à Saint-Pierre. Nous avons encore la relation de cette cérémonie faite à Bologne le 24 février 1530 pour le sacre de Charles V par Clément VII. C'est comme extension de cet usage que des prêtres furent faits chanoines honoraires. D'abord il ne s'agit dans ces nominations que de prêtres ayant rendu des services au chapitre, et ne pouvant plus lui appartenir de fait, étaient considérées par les autres chanoines comme ses membres honoraires. Cet usage s'étendit peu à peu, et arriva bientôt à ceux qui n'avaient point rendu de services au chapitre, mais en avaient rendu au diocèse. Le chapitre est de par le droit, maître d'accorder ou de refuser cette participation aux honneurs dont il jouit, mais en France les évêques, depuis 1801, ont dépouillé les chapitres de cette prérogative ; et de leur seule volonté ils nomment des chanoines honoraires, soit membres de leur clergé, soit appartenant à un diocèse étranger. Ils n'ont pas égard aux règles de l'Eglise sur le nombre de ces chanoines *ad honorem*, qui dépasse de beaucoup celui des chanoines en fonction.

— Or dans le diocèse de Pescia (Italie, Toscane) les chanoines titulaires déniaient aux chanoines honoraires le droit de pouvoir porter comme eux les insignes canoniaux, et voulaient établir une différence sous ce rapport entre les chanoines titulaires et les chanoines honoraires. La Sacrée Congrégation a répondu que, relativement au port des insignes canoniaux, les chanoines honoraires de ce diocèse étaient égaux en tout aux chanoines titulaires. (21 juillet 1906.)

— J'ajoute qu'il ne faudrait pas exagérer le sens de cette décision qui ne saurait prévaloir dans le cas où les statuts particuliers d'un chapitre, quand ils sont approuvés par Rome, établiraient une distinction entre le costume des chanoines honoraires et celui des chanoines titulaires. Les décrets ne dérogent point aux statuts particuliers, à moins qu'il n'en soit fait mention. C'est donc un point de vue que l'on ne doit point oublier quand on cite une décision regardant les chapitres collégiaux ou cathédraux.

DON ALESSANDRO.

LES QUARANTE-HEURES A LA CATHEDRALE



VEC le premier dimanche de l'*Avent* commence l'année liturgique, et, comme il convient, c'est à l'église cathédrale qu'ont lieu d'abord, pour se continuer ensuite successivement dans toutes les églises et chapelles du diocèse, les pieuses et imposantes cérémonies de la solennelle exposition du Saint-Sacrement, dites des *Quarante-Heures*, justement parce qu'elles durent environ quarante heures dans chaque localité. De deux jours en deux jours, ces heures consacrées au Dieu de l'Eucharistie se succèdent sur un point ou sur un autre du diocèse, de telle sorte que tout le long de l'année, nuit et jour, Notre-Seigneur est quelque part, dans le diocèse, particulièrement honoré.

« Un *indult*, qui porte la date du 16 juillet 1843, — écrivait Mgr Bourget en novembre (28) de la même année — permet que les fidèles de ce diocèse puissent, aux différentes époques de l'année où l'on expose le Très Saint-Sacrement pour l'exercice des Quarante-Heures, gagner les indulgences, en assistant une fois à l'un des offices qui se font durant ces trois jours et en faisant ce qui est prescrit pour la confession, la communion et les prières aux intentions du Souverain-Pontife..... »

Quatorze ans plus tard, en 1857, l'expérience ayant amplement démontré l'utilité pratique de ces pieux exercices, le même saint évêque, Mgr Bourget, établissait officiellement l'*Exposition des Quarante-Heures* dans son diocèse et régularisait le dispositif de toutes les cérémonies à y observer : ce sont ces règlements que l'on trouve encore affichés dans les sacristies, notamment dans celle de l'église métropolitaine à Montréal.

* * *

L'exposition des Quarante-Heures, c'est une visite publique, particulièrement solennelle, de Notre-Seigneur aux fidèles d'une paroisse. Elle appelle, comme juste retour, une visite de

chaque paroissien à Notre-Seigneur, présent à l'autel, dans le Saint Sacrement.

Jésus-Christ avait proclamé, avant de monter au ciel, *qu'il ne nous laisserait pas orphelins*. Non content de vivre et de mourir pour les hommes, il a voulu, pour eux toujours, se survivre, et il a institué l'Eucharistie.

Dans l'Eucharistie, *il demeure avec nous jusqu'à la consommation des siècles*. Mais il vit caché. Et non seulement il se cache sous les espèces du pain, mais encore, le plus souvent, il se cache derrière la porte du tabernacle et sous les voiles qui couvrent le ciboire ou la custode. A certaines heures pourtant et à certains jours—ainsi le veulent les significatives prescriptions des rites saints — il sort du ciboire et du tabernacle, et, tout radieux des feux de son ostensor d'or, il apparaît, comme sur un symbolique trône de gloire, aux yeux des fidèles chrétiens, ici-bas comme au ciel toujours vivant pour intercéder pour nous : *semper vivens ad interpellandum pro nobis*.

C'est l'une de ces visites que marquent les Quarante-Heures.

Aussi bien, est-il naturel à la piété intelligente des croyants, pendant ces heures saintes, de se tourner vers l'autel et vers l'ostensor, avec respect et amour, pour une visite, toute de foi généreuse et d'élan sincère. Il nous convient d'adorer, de remercier, de prier et surtout peut-être de réparer ; c'est pourquoi l'un des actes des Quarante-Heures, c'est l'amende honorable : amende honorable pour les Judas qui trahissent encore ; amende honorable pour les Caïphe qui blasphèment encore ; amende honorable pour les Pilate qui hésitent encore ; amende honorable pour les Hérode qui se moquent encore ; amende honorable pour tous ceux hélas ! qui, éternels ingrats, préférèrent encore Barabbas à Jésus. Que si, soi-même, on n'est ni un Judas, ni un Caïphe, ni un Pilate, ni un Hérode, ni un ingrat — ce qu'il faut espérer de la grâce de Dieu ! — il reste quand même pour chacun à prier pour les

autres. Mais qui saurait dire s'il est digne d'amour ou de haine ? *Nemo scit. Personne ne sait !*

Tel est l'objet de la visite des fidèles à Jésus, que marquent aussi les Quarante-Heures.

* * *

Or nulle part peut-être mieux qu'à la cathédrale se peut manifester, solennelle et imposante, cette double visite de Jésus aux fidèles et des fidèles à Jésus.

Nous y étions hier aux premières heures de l'après-midi. Sous cette coupole majestueuse, où l'œil porte si loin là-haut, sous ce baldaquin aux colonnes tordues, d'aspect sévère et grave, quel trône que cet autel et que ce tabernacle un peu massif, mais si riche, où des anges, la trompette aux lèvres, vont, semble-t-il, tout à l'heure sonner l'appel ! Tout en haut, dans l'encadrement du petit baldaquin, qui surmonte le tabernacle, resplendit l'ostensoir où rayonne la blanche hostie. Et plus bas, après les statuette et les frisures de la niche sainte, ce sont des fleurs, des plantes, de larges palmes, de vastes fougères, des roses blanches ou rouges, des cierges nombreux, des lampions placés sur pied de lustre, c'est-à-dire de la lumière et des parfums qui vont à l'âme, tout droit ! Et tandis que l'œil se fixe, entre deux minuscules bouquets de roses et de lys, juste au-dessus de la porte du tabernacle, sur un petit agneau d'or : l'Agneau de Dieu ! voilà que par les croisées du transept de droite un rayon de soleil vient jusqu'à l'autel, jusqu'à la niche du petit baldaquin tout blanc et jusqu'à l'ostensoir.


Dans les nefs, quelques fidèles, des religieuses, des femmes du monde, des hommes sont en adoration, et, près des gradins qui montent à l'autel, sur un prie Dieu, un prêtre en habit de chœur prie à genoux. A la visite de Jésus-Hostie, on répond par une visite.

* * *

Et le soir, après que les orgues des vêpres se furent tuées et que les mille globules électriques eurent cessé de briller, cependant que des lumières plus faibles laissaient intactes l'obscurité des nefs latérales et celle plus profonde de la voûte du dôme, dans les stalles des chanoines, vers l'abside, des hommes de la ville et des faubourgs prirent place, qui lentement, pieusement, psalmodiaient des psaumes et chantaient des hymnes : c'étaient les membres de l'*Adoration nocturne* qui, pour tous ceux qui offensent Dieu et ne prient pas, faisaient à Jésus-Hostie amende honorable.

Dans la nuit de la vaste église, sous l'action des cierges restés allumés, l'ostensoir d'or brillait comme une étoile à la voûte d'un ciel sombre !

TROIS PORTRAITS

 E portrait, à tout prendre, constitue bien l'une des plus hautes manifestations de l'art ; et cela reste surtout vrai lorsque le peintre ne se borne pas à exprimer superficiellement les traits de son modèle, mais qu'il cherche à définir son état d'âme et sa pensée. Alors, généralement, l'artiste se double d'un psychologue aigu, au sens exact, au talent très sûr.

Tel est le cas du portraitiste hollandais, M. Van Wellie.

La réputation que lui ont acquise ses œuvres, s'est surtout affirmée dans trois portraits d'une intensité admirable d'expression et d'une facture absolument remarquable, fait observer le critique d'art d'un journal parisien.

Ces portraits sont ceux du Saint-Père, du cardinal Merry del Val et de Mgr Bisleti.

Pie X

« Ce fut au mois d'avril, disait le peintre à un interlocuteur, que je me rendis à Rome, dans l'intention d'y faire le portrait

du pape. Quelle admirable figure que celle de Pie X ! De quel prestige nouveau ne décore-t il pas au milieu de notre époque troublée la papauté inébranlable, ancienne comme l'Eglise, solide comme le roc ! L'activité du Saint-Père est si grande que je n'osais espérer obtenir le nombre de séances nécessaires, pour mener mon travail à bonne fin. Grâce cependant à l'amabilité de Mgr Bisleti, à la sympathie dont il a bien voulu m'entourer, j'ai pu faire sans trop de hâte toutes les esquisses préparatoires au portrait définitif. Ah ! ces séances, ces heures inoubliables passées auprès de Sa Sainteté Pie X ! Quels souvenirs ineffaçables elles me laissèrent ! »

— Mais, hasarde l'interlocuteur, quels traits vous frappèrent surtout dans la physionomie de Pie X ?

— La bonté d'abord. La bonté qui donne au regard toute sa pénétration et toute son intensité. La bonté qui est exclusivement l'apanage des âmes hautes ».

« Son excessive sensibilité me frappa peut-être autant. La première fois que je vis le Saint-Père, il gardait l'attitude de la méditation ; toutes ses facultés semblaient concentrées sur un même point. N'importe quel psychologue en pouvait déduire une force de volonté et une énergie pondérées, sans doute, mais admirables et rares. Ces divers traits me parurent si accusés que j'en fis immédiatement le sujet d'étude de mes premières esquisses, tantôt à la sanguine et tantôt au crayon noir. Souvent le Saint Père oubliait ma présence. Je l'examinais alors à loisir, essayant de pénétrer le sens de ses pensées. Parfois, avec une admirable simplicité, il se levait, m'encourageait d'un mot ; et chaque fois qu'il m'adressait la parole, je notais quelque nouveau trait de son inexprimable grandeur d'âme ; tout ce qu'il dit est loyal et grand.

« Les jours sombres, je travaillais à l'électricité. Je fis ainsi d'innombrables croquis à la lumière, au milieu du profond silence. On entendait seulement la plume du Saint-Père, agile,

preste, courir sur le papier et les hachures bruyantes de mon crayon mordre le whatman. Pie X, d'autres fois, daignait m'adresser la parole, ou m'écoutait avec bienveillance. Je lui disais la joie de ma mère apprenant l'accueil que Sa Sainteté m'avait réservé.

« Une autre fois, le pape sourit en surprenant un croquis dans lequel je le représentais portant des lunettes ».

Toutes ces esquisses se retrouvent dans un album préparé par le peintre. Cet album contient ainsi douze superbes épreuves, tirées en héliogravure.

Le cardinal Merry del Val

« Mais, continue le critique parisien, le portrait du cardinal Merry del Val est peut-être plus saisissant encore ».

Le caractère aristocratique du modèle se détachant en pleine vigueur sur la note sombre du fond n'est point atténué par le jeu savant de la lumière qui se joue, un peu précieusement peut-être, sur le rouge du manteau aux plis soigneusement étoffés. Mais quelle simplicité dans l'attitude ! Quelle perfection dans le dessin si pur de la main ! Les yeux, admirables, donnent une grande intensité d'expression au visage d'un oval aminci.

Ce portrait est, en vérité, quelque chose de très beau. Cependant, les impressions rapportées par le peintre de ses relations avec le cardinal, sont peut-être plus intéressantes encore.

M. Van Welie vante tout d'abord l'extrême courtoisie du prince de l'Eglise, ses qualités de diplomate et d'homme du monde.

Et il poursuit : « Nous causions beaucoup, et sur toutes sortes de sujet. Pendant ces entretiens, j'étudiais de plus près mon modèle. Le cardinal me parlait tour à tour des choses de la politique et de la littérature. Il possède dans sa demeure une immense volière. Et comme il abandonnait parfois la pose

pour se mettre au piano, les quelques accords qu'il tirait du clavier se mariaient agréablement au gazouillis familier des oiseaux dans la volière prochaine. Nous parlions parfois de littérature, de M. Huysmans, de Gabriel d'Annunzio, d'Ibsen... Et d'autres fois, fort aimablement, le cardinal me conduisait devant quelque fresque décorant sa demeure ; nous parcourions ces loggias, ces appartements décorés par le Pinturicchio et le bon Fra Angelico. Alors, je regardais le cardinal se mouvoir librement au milieu de ces splendeurs. Il est bien l'homme fait pour habiter une telle demeure »

« Parfois, le cardinal s'impatientait de la longueur du temps que j'exigeais pour la pose. De multiples occupations le réclamaient. Et, il me fallait recourir à toutes sortes d'artifices pour obtenir quelques instants de plus ».

« — Les Hollandais sont terribles », me dit-il un jour.

« Et il m'accorda le temps demandé ».

Mgr Bisleti

Mgr Bisleti est également une figure bien connue d'une foule de Canadiens. C'est de lui que s'obtiennent les audiences auprès du Saint-Père.

M. Van Welie en peignant ce personnage si aimable et si sympathique, a fait également de l'excellente peinture.

Mais, ici encore, retenons plutôt l'étude de caractère.

« Je pourrais citer, dit le portraitiste, un trait particulier à Mgr Bisleti, et ce trait m'a particulièrement éclairé sur le caractère de mon modèle ».

« Que de fois ne l'ai-je point rencontré, tout accablé de travail et déployant une activité prodigieuse ! Eh bien ! c'est ce même homme que j'aperçus un après-midi agenouillé dans une chapelle pauvre de Rome. Il était même tellement abîmé dans la prière qu'il ne me vit pas et ne m'entendit même pas. Il m'apparut alors semblable à un saint. J'aurais voulu le peindre dans cette attitude. Je ne l'ai point fait ; mais j'ai essayé de traduire ce curieux contraste dans mon tableau ».

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 5 décembre 1906.

M. le chanoine Olivier-Désiré Vézina, décédé le 3 de ce mois à Québec, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 12 décembre, au grand-séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 12 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Camasséi, patriarche latin de Jérusalem. — Les dépêches annoncent la nomination au patriarcat latin de Jérusalem de Mgr Camasséi, depuis deux ans archevêque de Naxos et ancien recteur du séminaire urbain de la Propagande à Rome. Les anciens élèves du Collège Canadien, qui suivaient les cours de la Propagande, dans la dernière décade du siècle passé, se rappellent tous ce savant ecclésiastique au front pensif, à la figure grave et au sourire si obligeant, qu'on appelait « il Signor Rettore ». La connaissance personnelle des nombreux étudiants venus d'Orient que Mgr Camasséi fit à la Propagande, en même temps que sa haute science de la théologie et des langues, sa prudence expérimentée et sa vertu sacerdotale, feront la force et l'honneur de son patriarcat au pays sacré de Judée.

Le treizième anniversaire du sacre de Mgr LaRocque — Mgr l'évêque de Sherbrooke célébrait vendredi der-

nier le treizième anniversaire de son sacre. La veille au soir, les élèves de son beau Séminaire Saint-Charles-Borromée donnaient une séance littéraire et musicale en son honneur. Au couvent des Sœurs de la Congrégation, dit le Mont Notre-Dame, on avait également fêté Monseigneur dans l'après-midi. La matinée du 30 — fête de saint André — Sa Grandeur officia pontificalement. Selon sa très louable coutume, le clergé diocésain s'était groupé au complet auprès de son évêque. De telles réunions, pour la commune action de grâces à rendre à Dieu, sont réjouissantes et reconfortantes. Elles disent la joie d'un règne épiscopal déjà long et béni de tous. Elles expriment mieux que tous les discours, que c'est au pied des autels qu'il convient à l'évêque, à ses prêtres et à son peuple, de remercier Dieu : celui-là, de lui avoir donné une vie féconde, ceux-ci, de leur avoir envoyé un Bon Pasteur.

Les banquets de Nazareth.— Chaque année, quand l'hiver va venir et que déjà les froids de l'automne parlent plus vivement des besoins des pauvres, les bonnes Sœurs et les autres protectrices des orphelins aveugles de Nazareth organisent des banquets de charité. Ces banquets réussissent toujours. Il convient d'en bénir Dieu comme aussi de louer le zèle des dames patronesses et la charité inlassable — car ce sont toujours les mêmes — des citoyens qui vont à ces banquets. Tout en prenant part à un dîner bien apprêté et bien servi, on a la joie d'entendre de la bonne musique et celle, plus douce encore, pour peu qu'on soit chrétien délicat, de faire du bien à un groupe de jeunes affligés bien dignes de sympathie. Etre aveugle ! ne pas voir ses amis, ses bons parents, le ciel du Bon Dieu, qu'on nous dit si beau. Ah ! c'est dur, et l'on comprend que les aveugles, en général, soient si sensibles. Leurs prières reconnaissantes doivent être auprès de Dieu un puissant appel. Plus de douze cents convives ont assisté aux deux banquets de l'asile Nazareth, la semaine dernière. Pour l'ouverture du premier, Mgr Racicot s'était rendu à l'asile et il a béni les tables.

A Notre-Dame de Fall River.— De bien belles fêtes pour nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre ont eu lieu à l'occasion de la bénédiction de l'église de Notre-Dame de Fall River, le 29 novembre. C'est l'évêque de Providence, Mgr

Harkins, qui a fait cette bénédiction, au milieu d'un grand concours du clergé et du peuple. Mgr Stang, évêque de Fall River, a officié pontificalement à la messe qui a suivi. M. l'abbé Deslauriers, curé de Saint-Antoine de New Bedford, a donné le sermon. Il a été particulièrement heureux. Outre les deux évêques déjà nommés, M. l'abbé Deslauriers parlait en présence de Mgr l'archevêque de Montréal, de plusieurs prélats et de plus de deux cents prêtres. S'adressant à l'épiscopat canadien, l'orateur a dit avec autant de tact que de vérité : « Votre présence au milieu de nous nous apporte plus qu'un honneur. Elle est un encouragement précieux dans notre apostolat et dans nos luttes pour la gloire de Dieu. Elle est un témoignage non équivoque de la sollicitude pastorale des évêques du Canada pour un troupeau qui n'a pas cessé d'être leur par le cœur, en cessant de l'être par le territoire et la juridiction. Nous sommes leurs enfants, et les vénérés prélats, à qui nous avons apporté, aux Etats-Unis, notre obéissance et notre coopération dans le ministère des âmes, sont heureux, je le sais, de nous l'entendre proclamer, comme ils sont heureux de constater, partout où ils la trouvent, la gratitude des cœurs ». Au banquet du soir, sur l'invitation du curé de Notre-Dame, Mgr Prévost, après plusieurs autres, Mgr Bruchési a adressé la parole. Les dépêches rapportent que le discours de notre archevêque a produit une profonde émotion. « Une scène émouvante s'est produite, écrit-on, quand, se tournant vers les prêtres canadiens qu'il a lui-même ordonnés, Mgr Bruchési les a exhortés à continuer leur œuvre pastorale avec ferveur pour le plus grand bien de la religion et pour l'honneur du pays natal ». Bref, les prêtres de l'église Notre-Dame de Fall River et plus spécialement l'infatigable et zélé curé, Mgr Prévost, ont lieu d'être fiers du succès de leurs belles fêtes. — *Hæc olim meminisse juvabit.*

AUX PRIERES

M. le chanoine O.-D. Vézina, décédé à Québec.

Sœur Marceline Toupin, des Religieuses-Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Théodose, née Marie-Louise Blais, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

LES ENFANTS CATHOLIQUES EN POLOGNE



MONSIEUR de Noussanne, de l'*Echo de Paris*, a reçu et publié, à propos de la situation dans la Pologne allemande, la lettre suivante datée de Posen, 6 octobre 1906. Nous la reproduisons pour montrer de quel héroïsme sont capables même des enfants, lorsqu'ils sont élevés par des familles vraiment chrétiennes et patriotiques.

« Cher Monsieur de Noussanne, — Il se prépare chez nous des événements qui vont faire probablement beaucoup de bruit dans le monde entier. On ne parle ici de rien moins que d'un nouveau « Kulturkampf », comme du temps de Bismarck. Le gouvernement prussien s'obstine à vouloir enseigner la religion aux enfants polonais en se servant uniquement de la langue allemande dans la plupart des écoles, alors que cette langue est incompréhensible.

Les enfants et les parents (surtout les ouvriers) ont résolu de se révolter contre cet abus de pouvoir, cette injustice.

Sans être poussés par personne, des centaines d'enfants ont déclaré aux maîtres d'écoles qu'ils ne répondront pas un mot d'allemand pendant la leçon de religion, et ils s'obstinent, malgré les plus dures persécutions, à réclamer que la religion leur soit enseignée dans leur propre langue.

Avec une persévérance admirable, les pauvres petits se laissent battre jusqu'au sang, enfermer dans des cachots, et ne répondent pas un mot d'allemand.

On les voit, sanglotant et pleurant, venir chez leur curé lui demander de prier pour que Dieu prenne pitié de leurs souffrances, et ne permette pas qu'on leur enseigne ses lois dans une langue qu'ils ne comprennent pas.

Les maîtres d'écoles et le gouvernement ne se possèdent pas de fureur, et on persécute les parents et les enfants d'une manière inouïe.

On met les pauvres petits aux arrêts ; on ne leur permet pas même d'aller dîner à leur maison. Les mères doivent porter à manger aux pauvres enfants qu'on garde à l'école, pour que leurs petits ne souffrent pas de la faim.

Les instituteurs agissent comme des brutes. Dans plusieurs écoles ils ont battu des enfants jusqu'à ce qu'ils aient perdu connaissance et soient tombés par terre sans mouvement. On prive de vacances les élèves qui ne veulent pas répondre en allemand, ce qui est une grande perte pour les parents, pendant le temps des récoltes de pommes de terre.

On garde les enfants récalcitrants plus longtemps à l'école que la limite d'âge (quatorze ans) prescrite par la loi.

Malgré tout cela, les enfants livrent un combat héroïque

Partout, dans toute la Pologne prussienne, se prépare une grève générale des enfants auxquels leurs parents ne permettent pas d'apprendre la religion dans une langue qu'ils ne comprennent pas, et, si nos prévisions se réalisent, le gouvernement sera forcé de capituler devant la résistance de tout un peuple d'enfants.

Dans une école que je connais, le professeur battait une petite fille, en hurlant : « C'est toi qui es seule l'instigatrice, et tu veux influencer les autres enfants ». En entendant cela, une petite fille se lève et déclare : « *Non elle n'est pas l'instigatrice ; nous voulons toutes agir comme elle* ».

Il est touchant de voir certains de ces petits martyrs de la foi porter leurs pauvres épargnes à l'église, en priant le curé de dire une messe pour que les vérités de leur religion leur soient enseignées dans la langue maternelle.

Vous entendrez bientôt probablement parler de prêtres enfermés et persécutés, comme du temps du « Kulturkampf » de triste mémoire. Pour le moment, on n'en est pas encore là, mais tout présage que nous verrons des choses bien tristes, car le gouvernement est décidé à sévir...